

RÈGLEMENTS DES MAITRES - SAISON 2023-2024

Les règles des Maitres seront inchangées pour 2023-2024

En l'absence de toute annonce de World Aquatics sur les règles des Maîtres pour la prochaine saison, NAC confirme par la présente que le système de pointage, les règlements et les éléments qui étaient en place lors de la saison 2023 seront utilisés en 2023-2024 et lors des Championnats canadiens des Maîtres 2024, à l'exception des changements suivants :

Les éléments pourront être exécutés dans n'importe quel ordre et direction

Nous avons réalisé que les athlètes avaient la liberté d'exécuter les éléments de leurs routines techniques dans n'importe quel ordre et dans n'importe quelle direction lors des Championnats du Monde des Maîtres 2023. Dans le but de se conformer aux normes mondiales de la natation synchronisée, ces règles s'appliqueront également au Canada en 2024.

Veuillez noter que les entraîneur.e.s devront remplir des "Cartes d'éléments" afin de déclarer l'ordre des éléments dans les routines. Plus d'informations seront communiquées sur la procédure à suivre

L'âge minimum pour les Maitres au niveau national devient 18 ans

L'âge minimum pour participer au réseau national des Maîtres deviendra 18 ans.

Les nouveaux groupes d'âge seront :

Solos & Duos	19-29 -> 18-29
Trios & Équipe	19-34 -> 18-34
Combo	19-39 -> 18-39

Nous vous rappelons de demeurer à jour avec les règlements de World Aquatics si vous avez l'intention de participer à des compétitions internationales.

INFORMATION

Veuillez vous adresser à **Stéphane Côté** pour vos questions, à stephane@artisticswimming.ca.